

INVITATION À LA 16ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE TEMENOS GROUP AG

qui se tiendra le mercredi 10 mai 2017 à 11h30
(ouverture des portes à 11h00) dans les bureaux de TEMENOS :
2 rue de l'Ecole-de-Chimie
1205 Genève
Suisse



Lettre du Président

Chers actionnaires,

C'est avec plaisir que je vous invite à la 16^{ème} assemblée générale annuelle des actionnaires de Temenos.

Avant d'aborder quelques aspects de cette assemblée, je souhaiterais brièvement revenir sur la performance du groupe en 2016, encore une année exceptionnelle pour Temenos.

A propos de la performance 2016

2016 a été une année durant laquelle nos clients ont continué à bénéficier de conditions économiques favorables dans la plupart des régions du monde. Le processus de mise à niveau technologique qui a débuté en 2015 s'est poursuivi de manière robuste en 2016. La révolution mobile change notre vie quotidienne, nos clients adaptent leurs stratégies, et par conséquent leurs investissements technologiques, dans ce nouveau monde d'interactions immédiates avec leurs clients.

Cela représente clairement pour nos clients la plus grande opportunité pour la génération de se différencier, d'innover et de créer de nouveaux modèles d'affaires tout en assurant le meilleur usage possible de la confiance de leurs clients. La banque digitale (*digital banking*), un terme qui jusqu'à présent pouvait avoir une signification différente selon les personnes, est mieux compris ; l'impact que ce nouveau monde digital va avoir sur les banques est toujours plus grand et se généralise dans le public. La banque digitale ne relève pas seulement d'une interface moderne pour internet ou téléphones mobiles mais également de l'exploitation des données clients et de la disponibilité de nouveaux produits permettant aux banques d'offrir à leurs clients d'interagir de manière digitale avec elles de façon claire et gratifiante.

Non seulement la génération du millénaire attend une interaction constante et immédiate avec ses marques préférées, mais le passage vers une société de paiements rapides et sans argent liquide provoque une augmentation exponentielle du volume des transactions. La technologie des banques, largement déployée dans les années 1970 et 1980, n'est manifestement pas en mesure de faire face à ce nouveau monde. La banque digitale est donc la force de rupture la plus importante que le monde bancaire a connu depuis au moins une génération et elle a la capacité de créer de nouveaux leaders tant au niveau régional que mondial.

Le *cloud computing* est également en passe d'arriver à maturité dans le monde des logiciels bancaires. Les organismes de réglementation ont, dans une large mesure, compris l'opportunité qu'offre le *cloud* aux banques pour qu'elles puissent fonctionner de manière plus efficace ; de plus, la sécurité offerte par les principaux fournisseurs de *cloud* est mieux comprise et les questions relatives à la résidence des données sont largement prises en compte dans la plupart des pays, même si nous nous attendons à ce que certains d'entre eux traitent cette problématique plus rapidement que d'autres.

Aujourd'hui, la réalité est qu'une banque digitale pleinement fonctionnelle peut être opérationnelle sur le cloud en quelques mois et avec un investissement minimal. Nous avons vu un certain nombre de banques suivre cette stratégie pour avoir un accès rapide au marché.

En 2016 nous nous sommes concentrés sur la croissance organique, investissant sans relâche dans nos produits, dans l'infrastructure du groupe et dans notre écosystème partenaire, ce qui nous a permis d'augmenter nos capacités d'implémentation et d'assurer un déploiement réussi de nos logiciels.

Les acquisitions effectuées en 2015 ont été complètement intégrées dans le groupe et ont contribué de manière significative à notre croissance en 2016. De ce fait, nous avons pu générer un revenu, un cash-flow et une rentabilité record dans l'histoire de Temenos et nous proposons donc d'augmenter le montant du dividende distribué en 2017. La croissance du revenu et de notre rentabilité, probablement la meilleure dans notre industrie, nous distingue très clairement.

Nous allons continuer à nous spécialiser dans l'industrie des services financiers avec des logiciels intégrés qui deviennent plus performants d'année en année grâce aux importants investissements récurrents, ce qui nous permettra de continuer à surpasser la concurrence. Les principales banques préfèrent travailler avec Temenos car elles savent que choisir un éditeur de logiciels est probablement l'une des décisions les plus importantes qu'elles auront à prendre et choisissent de plus en plus facilement le leader sur le marché.

Notre solide gouvernance et organisation en place contribuent à un environnement de confiance entre toutes les parties prenantes ce qui est fondamental pour développer des relations. En tant qu'acteur global, nous nous conformons aux lois et réglementations en vigueur dans les pays dans lesquels nous exerçons notre activité avec un niveau particulièrement élevé d'intégrité, et dans certains cas en appliquant un niveau d'intégrité même plus élevé que celui requis par les lois et réglementations du pays en question.

Nous avons intégré la durabilité d'entreprise dans nos règlements et procédures internes, dans notre business planning, dans nos systèmes de reporting, dans nos pratiques managériales, dans nos prises de décision et notre gouvernance ; en d'autres termes, dans notre façon de faire. En ce sens nous avons été mieux préparés à anticiper les défis sociaux et environnementaux et nous avons donc activement géré les risques et opportunités y relatifs.

En 2016 nous avons initié un projet global interne afin d'aligner notre Code de bonne conduite et nos autres règlements internes aux dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies ainsi qu'aux lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales. De plus, nous nous sommes engagés à mesurer des indicateurs de performance non financiers et à les publier tout comme les indicateurs financiers ; tout cela est détaillé dans le rapport sur la responsabilité sociale, qui fait partie du rapport annuel 2016.

Influencer la façon dont le secteur bancaire évolue au 21^{ème} siècle continue d'être notre but ultime, un but qui guide nos efforts quotidiens. Avec plus de 2,000 clients bancaires dans plus de 150 pays, nous sommes bien positionnés pour ce faire. Avec une mentalité orientée vers l'investissement local, nous espérons pouvoir contribuer positivement aux économies du monde dans lesquelles nos clients sont actifs. Le succès de toutes les personnes liées à Temenos, que ce soit ses clients, actionnaires, partenaires ou employés, soutiendra toujours le développement positif de Temenos.

Lettre du Président suite

16^{ème} Assemblée générale

Concernant l'ordre du jour, je souhaiterais souligner la proposition d'élection de M. Peter Spenser au Conseil d'administration. M. Spenser a une vaste expérience dans le secteur des services financiers et du conseil aux institutions financières, particulièrement aux Etats-Unis, sur les stratégies d'investissements dans le domaine technologique. M. Spenser a occupé la position de Senior Partner auprès de Deloitte Consulting à New-York pendant 21 ans durant lesquels il a dirigé un certain nombre de départements, notamment celui de la gestion de placements (Investment Management) et du Global Financial Services IT, avant de prendre sa retraite en 2016. Temenos espère donc pouvoir bénéficier de la vaste connaissance de M. Spenser du marché américain et de ses institutions financières et ainsi renforcer considérablement sa stratégie aux Etats-Unis.

Conclusion

Du fait de la pression constante de la digitalisation et des coûts, les banques placent la rénovation de leurs systèmes informatiques au cœur de leur stratégie de croissance future et de rentabilité. Nous continuons à bénéficier de multiples facteurs structurels et continuons également à prendre des parts de marché dans un marché en pleine croissance. A ce titre, je suis confiant pour l'année 2017 et le moyen terme.

La croissance du cash-flow et de notre rentabilité toujours forte en 2016 nous permet de proposer cette année un dividende de CHF 0.55 par action, ce qui représente une augmentation significative par rapport à l'année dernière.

Je me réjouis de vous accueillir à Genève le 10 mai prochain.



Andreas Andreades
Président

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration

1. Rapport annuel 2016 (incluant le rapport de rémunération), comptes annuels statutaires 2016, comptes consolidés 2016 et rapports de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel 2016 (incluant le rapport de rémunération), des comptes annuels statutaires 2016 qui font apparaître un bénéfice de CHF 7,925,532 et des comptes consolidés 2016 qui font apparaître un bénéfice de USD 115,834,475.

2. Affectation du bénéfice résultant du bilan

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible s'élevant à CHF 18,982,372 comme suit :

Affectation à la réserve légale générale	CHF	396,277
Report à nouveau	CHF	18,586,095

Explication

Selon le droit suisse, 5% du bénéfice annuel de l'exercice doit être affecté à la réserve légale générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 20% du capital-actions libéré. Le reste du bénéfice annuel est reporté.

3. Distribution prélevée sur les réserves issues d'apports en capital

Proposition

Sur la base des comptes audités, le Conseil d'administration propose une distribution de CHF 0.55 par action nominative, pour un montant total de CHF 37,668,000 (ce montant peut varier en fonction du nombre d'actions propres et du nombre d'actions créées à partir du capital conditionnel à la date ex-dividende). Cette distribution est prélevée sur les réserves issues d'apports en capital prenant la forme juridique d'un dividende ordinaire en espèces. D'un point de vue fiscal, ce dividende ordinaire constitue un remboursement d'une partie de la réserve générale issue d'apports en capital.

En conséquence, cette réserve générale qui s'élevait à CHF 189,622,073 au 31 décembre 2016 sera réduite comme suit :

Réserve générale issue d'apports en capital (à disposition de l'Assemblée générale)	CHF	189,622,073
Distribution provenant de la réserve générale issue d'apports en capital	CHF	37,668,000
Report à nouveau	CHF	151,954,073

Si cette distribution est acceptée, la date de détachement du droit au dividende est fixée au 15 mai 2017 (date ex-dividende). La date critère est fixée au 16 mai 2017 et le dividende sera versé le 17 mai 2017 (date de paiement). Les actions propres détenues par le groupe Temenos ne donnent pas droit au dividende.

4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la direction

Proposition

Le Conseil d'administration propose que la décharge soit accordée aux membres du Conseil d'administration et de la direction pour l'exercice 2016.

5. Capital Autorisé

Proposition

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de supprimer l'actuel article 3ter des statuts et d'adopter le nouvel article 3ter ci-dessous autorisant le Conseil d'administration à créer du capital autorisé jusqu'au 10 mai 2019. Le montant proposé représente moins de 20% du capital-actions inscrit. Seul le paragraphe 1 de l'article 3ter est modifié ; le reste du nouvel article 3ter garde la même teneur qu'avant.

Nouvel article 3ter para. 1

« Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions d'ici au 10 mai 2019, d'un montant maximum de CHF 69,500,000, par l'émission d'au maximum 13,900,000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 5 chacune. Une augmentation partielle est permise. »

6. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif pour l'année 2018

6.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2018 (1^{er} janvier-31 décembre)

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7,415,000 comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2018 pour les membres du Conseil d'administration.

Explication

Se référer à l'annexe.

6.2 Rémunération des membres du Comité exécutif pour l'année 2018 (1^{er} janvier-31 décembre)

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 18,500,000 comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2018 pour les membres du Comité exécutif.

Explication

Se référer à l'annexe.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration suite

7. Elections des membres du Conseil d'administration

7.1 Election

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'élection de Monsieur **Peter Spenser** en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Anglais et américain, né en 1954, M. Peter Spenser a plus de 35 ans d'expérience dans le secteur des services financiers et de la technologie. Jusqu'en juin 2016 il occupait la position de Senior Partner auprès de Deloitte Consulting aux Etats-Unis où, en plus de servir un certain nombre des plus importants clients (banques mondiales, courtiers et gestionnaires de fortune), M. Spenser a dirigé plusieurs départements, notamment ceux de la gestion de placements (Investment Management), du Global Financial Services IT et de l'analyse des données. Auparavant il a occupé de nombreux postes tels que directeur de l'ingénierie auprès d'AcquiData, Inc. qu'il a cofondé (1985-1990), directeur des systèmes logiciels auprès de Magnaflux, Inc. (1982-1985) et développeur/analyste auprès de Logica (1979-1982). M. Spenser est détenteur d'un BA (Bachelor of Arts) et d'un MA (Master of Arts) en physique théorique de l'université de Cambridge ainsi que d'un PhD (Doctor of Philosophy) en astrophysique de University College de Londres.

7.2 Réélections

Proposition

Le Conseil d'administration propose les réélections de Monsieur **Andreas Andreades** en tant que membre et président du Conseil d'administration et de Messieurs **George Koukis**, **Ian Cookson**, **Thibault de Tersant**, **Sergio Giacometto-Roggio**, **Erik Hansen** et Madame **Yok Tak Amy Yip** en tant que membres du Conseil d'administration, chacun pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

7.2.1 M. Andreas Andreades, membre et président exécutif du Conseil d'administration

Chypriote, né en 1965, M. Andreas Andreades a rejoint Temenos en 1999, tout d'abord en qualité de directeur financier puis en tant que directeur général adjoint dès 2001. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de juillet 2003 à juillet 2011, date à laquelle il a été nommé président du Conseil d'administration. En juillet 2012 il a été nommé Président exécutif du Conseil d'administration. Depuis son arrivée à Temenos, la Société est passée de moins de 150 à plus de 4,300 collaborateurs, dépassant les 2,000 clients, générant ainsi plus de USD 630 millions de revenus annuels, une capitalisation boursière de plus de USD 5 milliards, plaçant ainsi Temenos en position de leader sur le marché du logiciel bancaire. Depuis 2003 la capitalisation boursière de Temenos a connu une croissance d'environ 90% ou un taux de croissance composé de 40% par an. M. Andreades a débuté sa carrière auprès de KPMG à Londres en 1988 avant de rejoindre PepsiCo de 1994 à 1999. M. Andreades est détenteur d'un diplôme d'ingénieur de l'université de Cambridge et est un expert-comptable agréé au Royaume-Uni. Monsieur Andreades préside le Comité de nomination de Temenos. Le président exécutif conseille et soutient le Comité exécutif. Il fournit également conseil et soutien régulier au directeur général ainsi qu'au directeur financier/directeur opérationnel. Il participe aux réunions mensuelles du Product Board durant lesquelles la stratégie et les investissements liés aux produits sont discutés et la mise en œuvre des décisions y relatives y est suivie. Le président est également très impliqué dans les acquisitions ainsi que dans les relations avec les prospects et clients clés qui nécessitent souvent l'intervention du directeur général et/ou du président afin de mener à bien les négociations et finaliser les contrats ; le président représente également Temenos auprès des clients clés lors des réunions des comités directeurs (steering committees). Le président travaille donc à plein temps dans son rôle exécutif et est solidairement en charge, avec le directeur général et le directeur financier/directeur opérationnel, de l'élaboration puis de la mise en œuvre du plan stratégique ainsi que des plans annuels commerciaux et financiers.

7.2.2 M. Sergio Giacometto-Roggio, membre et vice-président du Conseil d'administration

Suisse, né en 1949, M. Sergio Giacometto-Roggio occupe la fonction d'administrateur indépendant au sein de plusieurs conseils d'administration : président d'Oberthur Technologies Holding et Operating Partner auprès d'Advent International. En décembre 2008, M. Giacometto-Roggio a quitté Oracle Corporation où il a occupé les fonctions de Company Officer et de vice-président exécutif pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique depuis 2000. Avant de rejoindre Oracle en 1997, M. Giacometto-Roggio a été Président, Value Added Services pour l'Europe auprès de AT&T. Auparavant, M. Giacometto-Roggio a passé 20 ans auprès de Digital Equipment Corporation occupant différentes fonctions dirigeantes au sein des départements services, vente, marketing et information management. M. Giacometto-Roggio est titulaire d'une maîtrise en informatique de l'université de Turin, Italie. M. Giacometto-Roggio préside le Comité de rémunération et est membre des Comités d'audit et de nomination de Temenos.

7.2.3 M. George Koukis, membre du Conseil d'administration

Grec et australien, né en 1946, George Koukis est le fondateur de Temenos et a présidé son Conseil d'administration jusqu'en juillet 2011. M. George Koukis est actif dans l'industrie du logiciel et plus généralement dans le milieu informatique depuis plus de 40 ans, ayant débuté sa carrière auprès de Qantas où il était en charge de l'informatisation du département comptable de cette société. Il a ensuite passé six ans en Australie auprès de Management Science America où il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes, notamment celle de directeur exécutif. M. Koukis détient un diplôme de commerce de la University of Technology de Sydney, Australie et est un comptable certifié (Certified Practising Accountant). M. Koukis préside actuellement le Board of Trustees du Classical Opera, une organisation à but non lucratif basée au Royaume-Uni et est membre du conseil d'administration de sept sociétés privées actives principalement dans le domaine informatique et dans les technologies vertes. M. Koukis est membre du King's College de Londres et professeur-associé auprès de la University of Technology de Sydney, Australie.

7.2.4 M. Ian Cookson, membre du Conseil d'administration

Suisse, né en 1947, Ian Cookson est actif dans le secteur financier depuis plus de 30 ans. M. Cookson a occupé la fonction de directeur opérationnel d'EFG International et a été membre de son comité exécutif jusqu'en septembre 2007 ; M. Cookson était précédemment membre du comité exécutif d'EFG Bank (depuis 2002). Auparavant, M. Cookson occupait les fonctions de directeur général adjoint d'EFG Bank (1997-2002), de Chief Operating Officer de la Banque de Dépôts à Genève (1991-1997) et était à la tête du Management Services auprès de la CBI-TDB Union Bancaire Privée (1986-1991). M. Cookson est membre des Comités d'audit, de rémunération et de nomination de Temenos.

Ordre du jour et Propositions du Conseil d'Administration suite

7. Elections des membres du Conseil d'administration suite

7.2 Réélections suite

7.2.5 M. Thibault de Tersant, membre du Conseil d'administration

Français, né en 1957, Thibault de Tersant est membre du conseil d'administration de Dassault Systèmes et a été son vice-président exécutif et directeur financier dès 1988, date à laquelle il a rejoint la société, et son vice-président exécutif senior à partir de 2006. Durant cette période, M. de Tersant, qui gère un groupe qui s'occupe des aspects liés à la finance, au juridique, à l'administration des ventes, au pricing, à la négociation des contrats, au contrôle interne et aux fusions/acquisitions, a mené avec succès plus de 80 acquisitions pour un total de près de USD 5 milliards ces dix dernières années. Il a supervisé l'introduction de Dassault Systèmes à la Bourse de Paris et au Nasdaq en 1996, ainsi qu'une seconde émission en 1997. M. de Tersant a plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie informatique et est diplômé de l'ESSEC Business School et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. M. Thibault de Tersant préside le Comité d'audit de Temenos.

7.2.6 M. Erik Hansen, membre du Conseil d'administration

Danois, né en 1952, Erik Hansen est actif dans le milieu informatique depuis plus de 30 ans, ayant occupé des positions dirigeantes au sein de plusieurs sociétés leaders dans le milieu informatique. M. Hansen est actuellement le Président du conseil d'administration de Myriad Group AG. Entre 2008 et 2011, M. Hansen occupa la position de directeur général et membre du conseil d'administration de Day Software AG, acquise par Adobe en 2010. Auparavant M. Hansen occupa différentes positions dirigeantes au sein notamment de TIBCO Software (2000-2004), TA Triumph Adler (1994-1997) et Apple (1990-1994), aussi bien en Europe qu'aux USA. M. Hansen est diplômé du business college d'Horsens, Danemark. M. Hansen est membre du Comité de rémunération de Temenos.

7.2.7 Mme Yok Tak Amy Yip, membre du Conseil d'administration

Chinoise (Hong Kong), née en 1951, Amy Yip possède plus de 35 ans d'expérience dans les marchés financiers couvrant différents aspects de l'industrie. Elle occupe actuellement les postes de Managing Partner auprès de RAYS Capital Partners Limited, celui de directrice exécutive de Vitagreen (Hong Kong), celui de membre indépendant et non-exécutif du conseil d'administration d'AIG Hong Kong, celui de membre du Supervisory Board de la bourse allemande à Francfort et celui de membre non-officiel de la Commission on Strategic Development of the Central Policy Unit of Hong Kong Special Administrative Region. Madame Yip a débuté sa carrière auprès de Morgan Guaranty Trust Company of New York (1978-1985), occupant par la suite divers postes à responsabilités auprès de Rothschild Asset Management (1988-1991) et Citibank Private Bank (1991-1996). Madame Yip a également été directrice exécutive de la Reserves Management auprès de l'autorité monétaire de Hong Kong de 1996 à 2006 au sein de laquelle elle était responsable des investissements des actifs de l'Exchange Fund of Hong Kong. En 2006, Madame Yip est retournée dans le secteur privé en tant que directrice générale de la DBS Bank (Hong Kong) Limited (2006 to 2010) auprès de laquelle elle occupait également le poste de responsable du Wealth Management Group de la banque. En juillet 2000, Madame Yip a été récompensée par le Bronze Bauhinia Star à Hong Kong. Madame Yip est détentrice d'un M.B.A. de la Harvard Business School et d'un B.A de la Brown University. Madame Yip est membre du Comité de nomination de Temenos.

8. Elections des membres du Comité de rémunération

8.1 Election

Proposition

Le Conseil d'administration propose l'élection de Madame Yok Tak Amy Yip en tant que membre du Comité de rémunération pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

8.2 Réélections

Proposition

Le Conseil d'administration propose les réélections de Messieurs Sergio Giacoletto-Roggio, Ian Cookson et Erik Hansen en tant que membres du Comité de rémunération, chacun pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

8.2.1 Monsieur Sergio Giacoletto-Roggio

8.2.2 Monsieur Ian Cookson

8.2.3 Monsieur Erik Hansen

9. Election du représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de l'étude d'avocats Perréard de Bocard SA en tant que représentant indépendant pour un mandat s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

10. Election de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA, Genève, en tant qu'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an.

Documentation, Participation et Procurations

Documentation

Le rapport annuel 2016 (incluant le rapport de rémunération), les comptes annuels statutaires, les comptes consolidés, les rapports de l'organe de révision, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale ordinaire ainsi que les statuts de la Société peuvent être commandés au siège de la Société et sont également disponibles sur le site <http://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/>.

Participation

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du **28 avril 2017 à 17h** (date limite) pourront voter lors de cette Assemblée générale et recevront leur invitation par courrier ; ils pourront ensuite commander leur carte d'entrée auprès du registre des actions.

Représentation et procurations

Les actionnaires ne pouvant assister personnellement à l'Assemblée générale ont la possibilité de se faire représenter par une autre personne au moyen du formulaire de procuration ou par le représentant indépendant : **l'Etude Perréard de Boccard SA**. Les actionnaires ont également la possibilité de donner leurs instructions de vote au représentant indépendant par voie électronique au moyen du mot de passe et conformément aux instructions qui seront envoyées aux actionnaires en même temps que les invitations à l'Assemblée générale. Les instructions de vote doivent être reçues par le représentant indépendant au plus tard le **9 mai 2017 à midi**.

Pour le Conseil d'administration



Andreas Andreades
Président

31 mars 2017

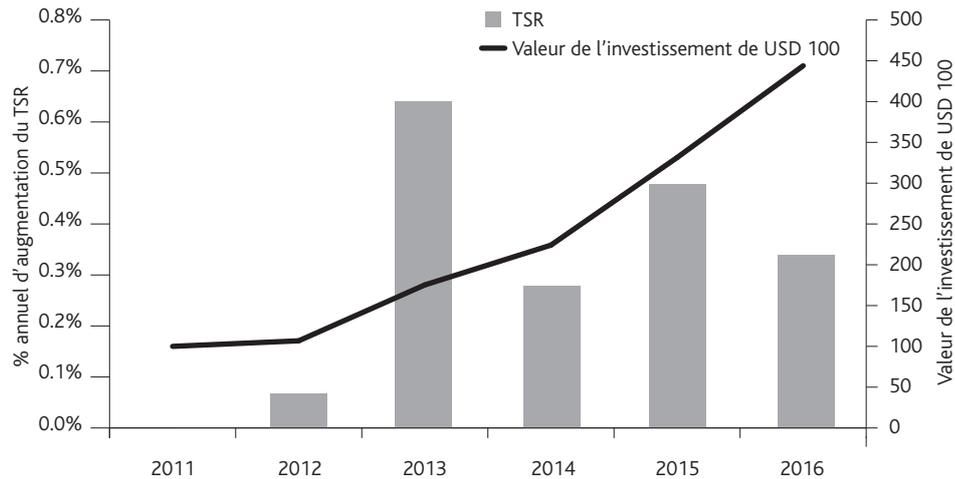
ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations

Chers Actionnaires,

En 2016 Temenos a réalisé un chiffre d'affaire record, des bénéfices et cash-flow ayant entraîné une augmentation du rendement pour l'actionnaire de 34%.

La performance de ces cinq dernières années a été exceptionnelle avec un taux de croissance moyen de rendement de 35% pour l'actionnaire. Le graphique ci-dessous montre la croissance annuelle et cumulée du rendement pour l'actionnaire lors de ces cinq dernières années. Un investissement en actions Temenos de USD 100 au début 2012 valait USD 440 à fin 2016.

Croissance du rendement total des actionnaires (TSR)



La croissance était au rendez-vous cette année : +21% au niveau du montant total non-IFRS des licences de logiciels, +19% concernant le bénéfice d'exploitation et +14% pour le cash-flow d'exploitation. Temenos a encore augmenté ses parts de marché et a ainsi renforcé sa position de leader global dans le domaine du logiciel bancaire. Le succès de Temenos, passé et futur, est et sera le résultat des compétences et du dévouement de ses collaborateurs ; la reconnaissance du travail accompli par les dirigeants pour atteindre ce succès est un élément clé de la politique de rémunération de Temenos.

Le Comité de rémunération souhaite s'assurer du soutien des actionnaires concernant les votes sur les rémunérations ; le Comité a ainsi recueilli leurs commentaires et les a pris en compte. En 2016 nous avons donc apporté les améliorations suivantes renforçant ainsi les liens entre la rémunération des dirigeants et la valeur actionnariale :

- Introduction d'une réglementation interne « *share ownership policy* » portant sur l'obligation de détenir un nombre minimum d'actions Temenos ; cette obligation concerne le Président exécutif et les membres du Comité exécutif ;
- Publication des objectifs ainsi que des différents degrés de réalisation de ces objectifs concernant les plans de participation à court terme ;
- Introduction d'une clause de récupération/malus (clawback and malus provisions) dans les plans de participation à long terme (LTIP) pour les futurs octrois ; et
- Le groupe de pairs (peer group) de Temenos a été revu afin qu'il soit le plus représentatif possible.

Notre objectif est de fournir une information claire et complète sur la rémunération et les autres avantages des membres du Conseil d'administration et ceux du Comité exécutif, en application de la loi et des meilleures pratiques de gouvernance.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de mai 2015, les actionnaires ont approuvé un montant global maximum pour l'année 2016 de USD 6.3 millions pour les membres du Conseil d'administration ainsi qu'un montant global maximum de USD 17.5 millions pour les membres du Comité exécutif. Le gain réel pour les membres du Conseil d'administration s'est élevé à USD 6.1 millions et pour les membres du Comité exécutif à USD 15.3 millions.

Lors de l'Assemblée générale annuelle de mai 2016, les actionnaires ont approuvé un montant global maximum pour l'année 2017 de USD 7.3 millions pour les membres du Conseil d'administration ainsi qu'un montant global maximum de USD 18.5 millions pour les membres du Comité exécutif.

Pour 2018, le Conseil d'administration ne propose aucune augmentation de la rémunération de ses membres autre que celle relative à l'élection d'un nouveau membre non-exécutif (point 6.1 de l'ordre du jour). Plus précisément, le montant global maximum proposé pour les membres du Conseil d'administration s'élève à USD 7.415 millions et celui concernant les membres du Comité exécutif à USD 18.5 millions.

Temenos et son Comité de rémunération ont à cœur de continuer le dialogue avec vous, chers actionnaires, et à recevoir vos remarques et commentaires sur nos politiques de rémunération. Nous comptons sur votre soutien lors de cette Assemblée générale.

Sergio Giacometto-Roggio
Président du Comité de rémunération

ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations suite

1. Principes de rémunération

1.1. Eléments de la rémunération du Président exécutif et des membres du Comité exécutif

Afin d'attirer et de retenir les talents clés, il est important d'offrir une rémunération compétitive en rapport avec les niveaux du marché international. Les éléments de la rémunération ainsi que les objectifs sont les suivants :

Salaire fixe	<ul style="list-style-type: none"> Rémunérer les dirigeants pour leur gestion quotidienne, leur leadership et leur contribution à la Société.
Autres prestations	<ul style="list-style-type: none"> Apporter un niveau de sécurité adapté en matière de santé et de retraite, le cas échéant également en cas d'invalidité et de décès.
Rémunération variable Plan de participation à court terme	<ul style="list-style-type: none"> Une part importante de la rémunération globale annuelle des dirigeants est variable et dépendante de la réalisation des objectifs annuels clés de la Société concernant les montants non-IFRS total des licences de logiciel, l'encaissement des fonds, le non-IFRS EBIT (bénéfice avant intérêts et impôts) et la croissance du bénéfice par action non-IFRS (<i>non-IFRS EPS growth</i>). Ce type d'intéressement a un seuil d'entrée à 90%, i.e. en-dessous de 90% de réalisation de ces indicateurs clés de performance (KPIs), aucun paiement n'est dû ; il y a de plus un plafond de paiement maximum à 150% de réalisation de ces objectifs KPIs.
Rémunération variable Plan de participation à long terme (LTIPs)	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir, par le biais de plans de participation à long terme sous forme d'actions, une part significative de la rémunération liée à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme. Inciter à une performance future durable en termes de croissance du bénéfice par action non-IFRS (<i>non IFRS EPS</i>) et de croissance des revenus produit non-IFRS (<i>non IFRS product revenue</i>). Fidéliser et retenir les dirigeants sur le long terme. Les LTIPs ont un seuil d'entrée à 85% i.e. en-dessous des 85% de réalisation de ces objectifs aucun paiement n'est dû. Il existe un plafond de paiement maximum à 140% si tous les objectifs sont dépassés de 20%. Les LTIPs ont une période minimum d'acquisition (<i>vesting period</i>) de trois ans et sont émis au prix du marché.

1.2. Groupe de comparaison

Afin de s'assurer que la rémunération des dirigeants est conforme à la pratique du marché, le Comité de rémunération revoit des données de référence de plusieurs autres sociétés du secteur technologique.

Temenos a revu son groupe de comparaison en 2016 et les sociétés faisant partie de ce groupe ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Sociétés que Temenos cible pour le recrutement de talents ;
- Sociétés informatiques ayant des caractéristiques opérationnelles similaires à celles de Temenos tant au niveau du caractère international, des marchés cibles que de la dynamique concurrentielle ;
- Principales sociétés informatiques européennes ;
- Sociétés informatiques fournissant des services financiers que les analystes classent comme les plus performantes au niveau mondial.

Se basant sur les commentaires des actionnaires, nous avons revu le groupe de comparaison afin qu'il représente au mieux le marché du logiciel bancaire. Temenos se trouve approximativement à la médiane des capitalisations boursières du groupe de comparaison avec USD 5.4 milliards et avec USD 0.6 milliards de revenus Temenos se situe juste en-dessous de la médiane des revenus du groupe qui est de USD 1 milliard.

Une grande partie du groupe de comparaison de Temenos est composé de sociétés basées aux Etats-Unis ; cela s'explique par le fait que la grande majorité des éditeurs globaux de logiciels est basée aux Etats-Unis (73 des 100 plus grandes sociétés éditrices de logiciels selon une étude de PwC de 2014 qui recense moins de 10 de ces sociétés basées en Europe) et de ce fait représente une part significative de nos concurrents directs.

En conséquence les 17 sociétés suivantes ont été sélectionnées pour faire partie de l'indice de référence et composent donc le groupe de comparaison de Temenos :

Société	Pays	Société (suite)	Pays (suite)
ACI Worldwide	Etats-Unis	Micro Focus International plc	Royaume-Uni
AVG	Pays-Bas	Netsuite	Etats-Unis
Broadridge Financial Solutions	Etats-Unis	Quality Systems	Etats-Unis
Fidelity National Information Services	Etats-Unis	SDL	Royaume-Uni
Fidessa Group plc	Etats-Unis	Simcorp	Danemark
Fiserv	Etats-Unis	Software AG	Allemagne
Jack Henry & Associates	Etats-Unis	SS&C	Etats-Unis
Intuit	Etats-Unis	The Sage Group	Royaume-Uni
Logitech International	Suisse		

ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations suite

1. Principes de rémunération suite

1.3. Taux de change impactant la rémunération

La majeure partie de la rémunération relève du plan de participation à long terme (LTIP). Le prix du Stock Appreciation Right (SAR) et par conséquent la valeur LTIP sont indiqués en dollar américain (USD), ce qui n'a pas d'impact sur le taux de change (le dollar américain est la monnaie de référence des comptes du groupe). Toutefois, quelques membres sont payés en monnaie autre que le dollar américain ; les taux de change utilisés sont les suivants :

USD/CHF : 1

USD/GBP : 0.8

Les propositions d'approbation des rémunérations 2018 (points 6.1 et 6.2 de l'ordre du jour) sont calculées sur la base des taux de change indiqués ci-dessus si bien que les valeurs finales en USD peuvent différer de celles indiquées dans l'ordre du jour.

1.4. Eléments de la rémunération des membres du Conseil d'administration (excluant le Président exécutif)

La rémunération des membres non-exécutifs du Conseil d'administration se compose des honoraires de base et des honoraires supplémentaires en cas de présidence du Comité d'audit ou du Comité de rémunération.

2. Explication des propositions

Conformément à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORab) et aux statuts de la Société, le Conseil d'administration propose un vote séparé sur la rémunération des membres dudit Conseil et sur celle des membres du Comité exécutif.

Nous avons choisi le vote prospectif sur la rémunération afin d'attirer, motiver et fidéliser les talents en s'assurant que leur rémunération soit approuvée en avance. Le vote prospectif permet également au Conseil d'administration de bénéficier en avance d'un précieux retour d'information sur la rémunération à engager. Le vote prospectif sur la rémunération porte sur l'année fiscale/calendaire 2018.

Pour plus de détails sur la rémunération 2016 veuillez-vous référer aux pages 101-117 du Rapport Annuel 2016 (rapport de rémunération 2016). Le Rapport Annuel 2016, incluant le rapport de rémunération, peut être consulté en ligne à la page <http://www.temenos.com/en/about-temenos/investor-relations/reports/>.

3. Proposition de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2018

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 7,415,000 (CHF 7,415,000) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2018 pour les membres du Conseil d'administration.

Cette proposition pour 2018 comprend tous les membres du Conseil d'administration proposés à la réélection et à l'élection, à savoir :

- Andreas Andreades, Président exécutif
- George Koukis
- Ian Cookson
- Thibault de Tersant
- Sergio Giacometto-Roggio
- Erik Hansen
- Amy Yip
- Peter Spenser qui est proposé à l'élection en tant que nouveau membre du Conseil d'administration lors de cette Assemblée générale.

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum de USD 7.415 millions, soumis au vote des actionnaires, concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, incluant son Président exécutif. A noter que pour les rémunérations 2017 et 2018, il s'agit des dernières prévisions maximum. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

Année fiscale	Salaire/ honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif) ¹	Autre rémunérations	Valeur LTIP (seulement pour le Président exécutif) ²		Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur	Proposition/ Approbation
2018	1,452	942	155	4,679	7,229	186	7,415	7,415	
2017	1,417	942	155	4,679	7,194	189	7,383 ³	7,300	

¹ La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

² Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

³ L'augmentation de USD 0.1 million, en comparaison avec le montant approuvé pour l'année 2017, est due à l'élection proposée de Peter Spenser au Conseil d'administration.

A la suite de l'augmentation approuvée pour 2017, le Conseil d'administration ne propose aucune augmentation pour 2018 autre que celle de USD 0.1 million qui est due à l'élection proposée de Peter Spenser au Conseil d'administration. Nous nous attendons donc à ce que le salaire fixe, les honoraires d'administrateur, le bonus ainsi que les LTIPs soient les mêmes qu'en 2017. Une fois élu, M. Spenser recevra donc les mêmes honoraires annuels de base (USD 105,000) que les autres membres non-exécutifs du Conseil, ce qui proportionnellement correspond à inclure 8 mois de ces honoraires sur 2017. Selon les statuts, le montant approuvé par les actionnaires peut être augmenté d'au maximum 40% pour couvrir la rémunération d'un nouveau membre arrivant en cours d'année. Pour 2018, le montant global des honoraires annuels de M. Spenser a été pris en compte.

ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations suite

3. Proposition de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année 2018 suite

La répartition entre le Président exécutif et les membres non-exécutifs du Conseil pour l'année fiscale 2018 est indiquée dans le tableau ci-dessous. Les membres non-exécutifs ne participent pas aux plans de rémunération variable et donc leur rémunération ne comprend aucun élément variable.

Fonction	Salaire/ honoraires fixes	Participation variable à court terme (seulement pour le Président exécutif)	Autre rémunérations	Valeur LTIP (seulement pour le Président exécutif)	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur
Président exécutif	628	942	134	4,679	6,384	136	6,520
Membres non-exécutif du Conseil	824	0	21	0	845	50	895

La proposition 2018 concernant le Président exécutif est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 88% de la rémunération totale (rémunération variable court terme et plan de participation à long terme) est sujette à la réalisation de critères de performance. Le Conseil est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

Rémunération à risque : 88%



Composition de la rémunération 2018 pour le Président exécutif

● Salaires et honoraires fixes	10%
● Autres rémunérations	2%
● Rémunération variable court terme	15%
● Rémunération variable long terme (LTIP)	73%

4. Proposition de la rémunération des membres du Comité exécutif pour l'année 2018

Le Conseil d'administration propose d'approuver un montant global maximum de USD 18,500,00 (CHF 18,500,000) comme rémunération fixe et variable pour l'année fiscale 2018 pour les membres du Comité exécutif.

Au 1^{er} avril 2017, le Comité exécutif comprend les membres suivants :

- David Arnott, Directeur général (CEO)
- Max Chuard, Directeur financier/Directeur opérationnel (CFO/COO)
- André Loustau, Directeur technologie (CTO)
- Mark Winterburn, Directeur produit (Group Product Director)

Le tableau ci-dessous montre le montant maximum de USD 18.5 millions concernant la rémunération des membres du Comité exécutif, lequel montant est soumis au vote des actionnaires. A noter que pour les rémunérations 2017 et 2018 il s'agit des dernières prévisions maximum. Tous les chiffres sont exprimés en milliers de USD.

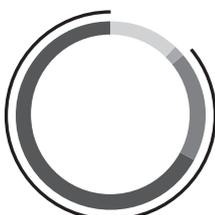
Année fiscale	Salaire	Participation variable à court terme ¹	Autres rémunérations	Valeur LTIP ²	Rémunération totale	Charges sociales employeur	Rémunération totale incluant les charges sociales employeur	Proposition/ Approbation
2018	2,044	3,094	254	11,194	16,587	1,863	18,450	18,500
2017	2,032	3,048	258	11,196	16,534	1,920	18,454	18,500

1 La participation variable à court terme est détaillée ci-dessous à la section 5.1.

2 Les LTIPs sont détaillés ci-dessous à la section 5.2.

La proposition 2018 est représentée dans le tableau ci-dessous qui fait ressortir que 86% de la rémunération totale est sujette à la réalisation de critères de performance (LTIP et rémunération variable-court terme). Le Conseil est d'avis que la haute proportion de la rémunération variable aligne la rémunération des dirigeants au succès à long terme de la Société et à la réalisation d'une valeur actionnariale accrue sur le long terme.

Rémunération à risque : 86%



Composition de la rémunération 2018 pour le Comité exécutif

● Salaire fixe	12%
● Autres rémunérations	2%
● Rémunération variable court terme	19%
● Rémunération variable long terme (LTIP)	67%

ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations suite

5. Explication concernant les éléments de la rémunération variable

5.1. Participation à court terme (bonus)

La participation à court terme 2018 est sujette à la réalisation d'objectifs. Les KPIs ci-dessous sont ceux qui devraient être utilisés pour la rémunération du Président exécutif, du Directeur général et du Directeur financier/Directeur opérationnel, à savoir :

- Montant total non-IFRS des licences de logiciel (pondéré à 40%)
- Bénéfice par action non-IFRS (pondéré à 30%)
- Cash flow d'exploitation (net operating cash) (pondéré à 30%)

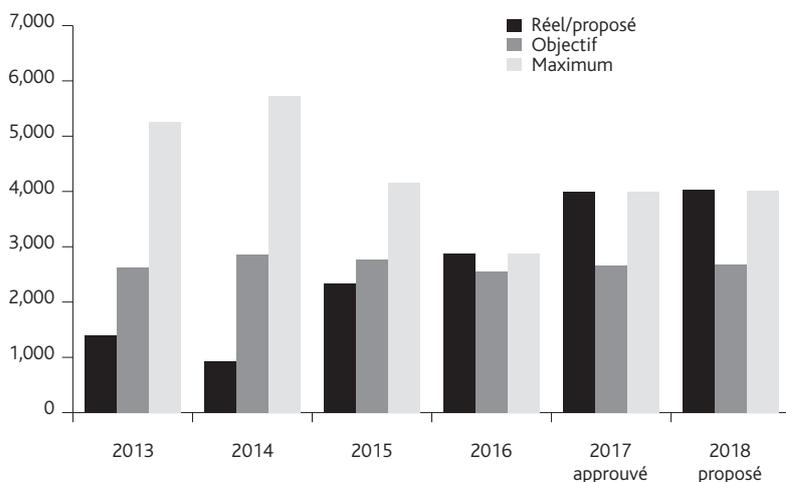
Les objectifs concernant le Directeur technologie et le Directeur produit devraient être les suivants :

- Montant total non-IFRS des licences de logiciel (pondéré à 40%)
- Bénéfice d'exploitation non-IFRS (pondéré à 30%)
- Entrées de trésorerie d'exploitation (operating cash inflows) (pondéré à 30%)

Les objectifs seront basés sur le budget 2018, tel qu'il sera approuvé par le Conseil d'administration. Le Conseil fixera des objectifs ambitieux conformes à ceux des années précédentes, par exemple pour les années 2013 et 2014 le paiement réel était beaucoup plus bas que celui qui aurait dû être versé au Président exécutif, au Directeur général et au Directeur financier/Directeur opérationnel en cas de réalisation des objectifs (2013 : 63%, 2014 : 32%) ; cela est dû au fait que certains indicateurs clés de performance n'ont pas été réalisés au niveau de l'objectif fixé. 2015 et 2016 ont été des années de succès pour Temenos durant lesquelles le Président exécutif, le Directeur général et le Directeur financier/Directeur opérationnel ont dépassé leurs objectifs.

Concernant la rémunération variable à court terme du Président exécutif et des membres du Comité exécutif, le graphique ci-dessous fait ressortir les montants (i) au niveau de la réalisation réelle, (ii) de la réalisation des objectifs et (iii) du montant maximum en cas de réalisation au-delà des objectifs fixés.

Rémunération variable – Président exécutif et Comité exécutif



5.2. Plan d'intéressement à long terme

Le plan d'intéressement à long terme de Temenos est basé sur les SARs. Un SAR est un élément incitatif octroyé aux employés qui aligne leurs intérêts sur ceux des actionnaires et qui équivaut à l'appréciation du cours de l'action Temenos sur une période donnée. De la même manière qu'un stock option, les SARs ne sont avantageux que si le cours de l'action augmente ; la différence est qu'avec les SARs l'employé ne paye pas le prix d'exercice mais reçoit le montant de l'augmentation (i.e. l'appréciation) soit en actions Temenos soit en cash s'il choisit de vendre immédiatement ses actions. Cela veut donc dire que la dilution sur les SARs non encore exercées n'est connue qu'au moment de l'exercice car elle dépend du prix de l'action à ce moment. Par exemple, si 1,000 SARs à un prix d'octroi de USD 35 sont exercés quand le cours de l'action est à USD 70, alors le gain est de USD 35,000, équivalant à une dilution de 500 actions.

Quand il s'agit d'octroyer des SARs, le Comité de rémunération revoit la dilution projetée afin de s'assurer qu'elle reste dans les limites de l'objectif de ne pas dépasser les 2% sur une base du taux de croissance annuel composé (CAGR). La dilution pour la période 2013-2016 sur une base CAGR était de 1.1% par an, 2013-2016 étant la période de vesting des 2 derniers plans de SARs qui ont été acquis à l'objectif ou proche de l'objectif. Cela est à comparer à une croissance du bénéfice par action de 19% par an pendant la même période.

Nous proposons d'octroyer les SARs 2018 en 2018 après la publication des résultats 2017. Les SARs seront octroyés au prix de clôture du marché de l'action Temenos du jour de la date d'octroi. Le nombre de SARs sera calculé sur la base d'une valeur d'option par SAR à ce jour précis.

ANNEXE – Information aux Actionnaires Concernant les Votes sur les Rémunérations suite

5. Explication concernant les éléments de la rémunération variable suite

5.2. Plan d'intéressement à long terme suite

L'acquisition (*vesting*) des SARs 2018 est conditionnelle au fait de rester employé jusqu'à la fin de la période d'acquisition qui correspond à la date d'approbation par le Conseil d'administration des comptes clos au 31 décembre 2020, celle-ci devant avoir lieu en février 2021. L'octroi devrait être divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre : 60% est conditionnelle aux objectifs du bénéfice par action non-IFRS et 40% aux objectifs des revenus produit non-IFRS pour les années 2018-2020 inclus.

L'octroi correspond au montant le plus élevé entre :

- i. La réalisation des objectifs annuels, divisée à parts égales de réalisation (33.3%) pour chaque année du plan, soit 2018, 2019 et 2020. Il n'y a pas d'élément supplémentaire de rémunération en cas de dépassement de ces objectifs annuels.
- ii. La réalisation cumulée des objectifs au-delà de 85% de la somme des objectifs annuels. En cas de réalisation des objectifs entre 85% et 100%, un montant réduit proportionnellement sera acquis. Aucun SAR ne sera acquis à un taux de réalisation inférieur à 85%. En cas de dépassement des objectifs, l'acquisition des SARs est calculée selon le tableau ci-dessous. En cas de performance intermédiaire, l'attribution est calculée selon la méthode linéaire.

Bénéfice par action cumulé non-IFRS ou revenus de produit : réalisés en % de l'objectif cumulé	85%	92.5%	100%	110%	120%
Proportion du <i>vesting</i>	0%	50%	100%	120%	140%

Comme dans chacun des plans précédents, le Conseil d'Administration déterminera les objectifs des trois ans 2018-2020 en termes de bénéfice par action non-IFRS et de revenus produit non-IFRS. Les objectifs continueront à être fixés à des niveaux élevés et ambitieux afin de maintenir le lien direct entre rémunération et performance. Notre intention est que les dirigeants ne perçoivent des avantages que s'ils créent de la valeur actionnariale. Les objectifs du plan 2018-2020 seront établis lorsque le plan triennal sera finalisé, soit vers la fin 2017 ; toutefois, et à titre indicatif, les objectifs du bénéfice par action non-IFRS pour 2017-2019 sont basés sur un CAGR de 15% pour cette période de 3 ans. Les objectifs des revenus produits non-IFRS, étant considérés comme commercialement sensibles, il n'est pas dans l'intérêt de la société de les dévoiler par avance. La performance de ces objectifs sera divulguée lors du *vesting* pour autant que la nature sensible de ces éléments n'existe plus.

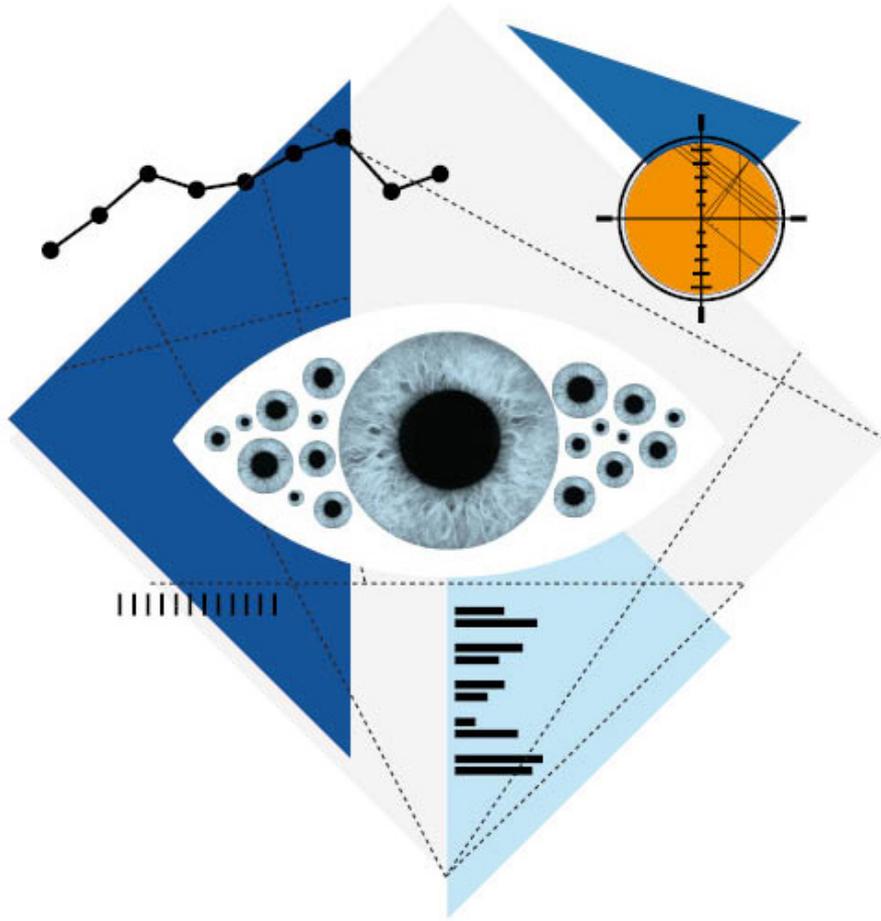
Temenos comptabilise les plans de participation à long terme selon les standards IFRS 2. Les SARs sont évalués à leur juste valeur par une société indépendante utilisant le *Enhanced American Model* qui est conforme aux standards IFRS2. La valeur de réalisation des objectifs est incluse dans le rapport de rémunération ainsi que dans les propositions de vote. Le modèle utilisé comporte un certain nombre de paramètres variables, comme la volatilité boursière de l'action Temenos, pour déterminer la juste valeur de l'octroi.

Concernant l'octroi proposé pour 2018, la charge comptable de USD 4.7 millions pour le Président exécutif et de USD 11.2 millions pour le Comité exécutif (montants inclus dans les propositions de vote) se matérialiseront si :

- Tous les objectifs liés à la performance sont réalisés, et
- Le dirigeant reste employé jusqu'en février 2021.

Si l'on suppose une croissance CAGR en hausse de 15% sur l'action Temenos, ce qui correspond à la croissance CAGR du bénéfice par action non-IFRS que nous supposons dans le plan 2017-2019, alors l'augmentation du cours de l'action pour la période 2018-2020 correspondrait à environ CHF 40 par action. Cela sous-entend une création de valeur actionnariale d'environ USD 2.7 milliards ou alors, en comparaison avec une charge comptable totale de USD 26 millions (total du Président exécutif et du Comité exécutif) dont nous sollicitons l'approbation, cela représente 1% de la valeur actionnariale créée dans la période de *vesting*.

Temenos Headquarters SA
2 Rue de L'Ecole-de-Chimie
1205 Genève
Suisse
Tel : +41 22 708 1150
Fax : +41 22 708 1160
www.temenos.com



©2017 TEMENOS HEADQUARTERS SA – all rights reserved.
Warning: This document is protected by copyright law and international treaties. Unauthorised reproduction of this document, or any portion of it, may result in civil and criminal penalties, and will be prosecuted to the maximum extent possible under law.

TEMENOS is a registered trademark and  is a trademark of the TEMENOS Group. For further details on the registered TEMENOS Group trademarks – please refer to the website www.temenos.com.